

AFFAIRE N° 15. - Assainissement 9ème Tranche - Approbation des avant-projets.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa lettre en date du 9 Janvier 1973, n° 221 SG/DAF/3, Monsieur le Préfet me demande de lui faire parvenir les opérations d'assainissement que la Commune envisage de réaliser au titre du programme 1974.

La Direction Départementale de l'Equipement et la Société d'Etudes de Construction de Maisons et d'Ouvrages ont chacune été chargée de l'étude d'une partie de la 9ème tranche.

Les avant-projets viennent de m'être transmis et se répartissent comme suit :

ETUDE confiée à la DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT :

- Assainissement de la rue de la République et de la rue de la Boulangerie ; Réseaux eaux pluviales et usées - Réfection chaussée et trottoirs.

ETUDE CONFIEE A LA SECMO

- Réseaux eaux pluviales :
 - . ruelle Pavée (en totalité)
 - . C. C. 49 Route du Bois de Nèfles (entre la Mairie et le bord de mer).
- Réseaux eaux usées :
 - . ruelle Pavée (en totalité)
 - . C. D. 49 route du Bois de Nèfles (entre la Mairie et la R. N. 2)
 - . égout de la Chaumière (entre les rampes de Saint-François et la rue Vauban).
- Aménagement chaussée et trottoirs :
 - . ruelle Pavée
 - . C. D. 49, route du Bois de Nèfles

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'approuver ces avant-projets.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

L'égout de la Chaumière existe déjà, mais il est actuellement saturé. Il avait été fait pour la S.I.D.R., mais nous avons dû autoriser certaines personnes à se brancher dessus, car des maisons se sont construites dans cette zone et elles ne pouvaient pas se brancher ailleurs. Il s'est donc vite avéré insuffisant. Nous sommes tenus, maintenant, de mettre un égout beaucoup plus large qui va doubler, en quelque sorte, l'égout actuel et qui permettra de donner satisfaction aux quartiers de la Chaumière et des Camélias où il y a toujours eu des problèmes, particulièrement aux Camélias. Ce programme a été ajouté au programme général de la rue de la République, C. D. 49 et ruelle Pavée.

Mis aux voix, le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.